



Procès-verbal de l'assemblée générale de la Ligue bernoise et haut-valaisanne contre le rhumatisme du 26 juin 2025, 17h15 - 18h00, au Le Cap, Berne

Présidence : Jonas Laager, président
Présent Comité directeur : Dr. med. Markus Gerber (vice-président), Anita Herren-Brauen, Helene Tenisch, Karin Thomet
Excusés : Dr. med. Ferdinand Krappel, Sandrine Anliker
Procès-verbal : Anouk Grossmann (collaboratrice RLBO)

Ordre du jour :

1. Mot de bienvenue et communications du président
2. Procès-verbal de l'assemblée générale 2024
3. Rapport annuel et comptes annuels 2024, décharge du comité directeur
4. Présentation du budget 2025 et approbation
5. Élections : Aucune / Brève présentation des membres actuels du comité
6. Informations du secrétariat
7. Varia (information sur le magazine "ForumR" de la Ligue suisse contre le rhumatisme)

1. accueil et communications

Le président salue les personnes présentes à l'assemblée générale de cette année et constate que l'invitation avec l'ordre du jour a été envoyée à tous les membres dans les délais et que 66 membres ayant le droit de vote sont présents. Il excuse le Dr Ferdinand Krappel et Sandrine Anliker du comité directeur et informe qu'aucun scrutateur ne sera désigné à l'avance lors de l'assemblée et que le procès-verbal sera rédigé par Anouk Grossmann. Aucune objection n'est formulée à ce sujet. L'assemblée peut donc valablement délibérer.

2. procès-verbal de l'assemblée générale 2024

Le procès-verbal a été envoyé à tous les membres en août 2024. Aucune objection n'est formulée.

➔ Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale avec les meilleurs remerciements à son auteur.

3. rapport annuel et comptes 2024 avec octroi de la décharge au comité.

Jonas Laager adresse un grand merci au secrétariat et à ses collaboratrices.

La trésorière Karin Thomet commente les comptes annuels. Le rapport annuel (avec résumé des comptes annuels) a été envoyé avec l'invitation à l'assemblée générale, quelques exemplaires sont également disponibles sur place pour consultation. Les comptes annuels détaillés et le rapport de révision peuvent également être consultés sur le site Internet. Le bénéfice annuel s'élève à CHF 69'930 (une perte de CHF 1'944 était prévue au budget).

Raisons de l'écart:

- Nous avons reçu de l'OFAS un important paiement complémentaire de CHF 137'890 provenant du contrat de prestations des années 2021-2024 en raison de nombreuses prestations supplémentaires fournies par nos soins.
- Le gain de cours sur les titres s'élève à CHF 78'730.
- Le chiffre d'affaires de nos cours de mouvement initiaux a pu être augmenté de CHF 20'000.
- En raison de la fermeture des piscines, nous avons eu un chiffre d'affaires d'environ CHF 42'000 de moins que prévu au budget dans les cours d'Aquateam.
- Nous avons reçu environ CHF 30'000 de subventions en moins de la part de l'OFSP.
- Les pourcentages de postes administratifs au secrétariat ont dû être légèrement augmentés en raison d'un surcroît de travail (p. ex. passage des factures semestrielles aux factures trimestrielles dans le domaine des cours).

Le capital de l'organisation s'élève à 916'107 CHF au 31.12.2024.

➔ Les comptes annuels et le rapport annuel 2024 sont approuvés à l'unanimité. Décharge est donnée au comité directeur à l'unanimité.

4. présentation du budget 2025

Le budget 2025 a été envoyé avec l'invitation à l'AG 2025. La trésorière présente le budget 2025. Un léger bénéfice de 8'225 CHF est prévu au budget. Les charges de personnel au secrétariat doivent être budgétisées avec un pourcentage de poste plus élevé en raison des charges supplémentaires. Pour les manifestations et les offres diverses, nous avons moins de charges, car le projet de migration s'est achevé fin 2024. En ce qui concerne les recettes des cours, une augmentation des recettes est attendue en raison de l'augmentation du prix des cours. Nous attendons

également des recettes supplémentaires pour les cotisations des membres en raison de l'augmentation des cotisations à partir de 2025. Les recettes provenant des pouvoirs publics sont plus élevées en raison du changement de système, mais un éventuel paiement ultérieur ne peut être attendu que dans 4 ans. L'objectif doit être à l'avenir d'atteindre au moins un résultat noir.

Le comité directeur propose à l'assemblée générale d'approuver le budget 2025.

➔ L'AG prend connaissance du budget 2025 et l'approuve à l'unanimité.

5. élections du comité directeur / brève présentation des membres actuels du comité directeur

Pas d'élections

Jonas Laager présente tous les membres du comité avec leur photo, leur fonction et la durée de leur mandat. Et les remercie pour leur engagement.

6. informations du secrétariat

Esther Moser Höhn, la directrice générale, présente les objectifs annuels.

- Assurer les finances de la Ligue bernoise et haut-valaisanne contre le rhumatisme.
- Elaboration de la stratégie 2026-2030
- Développement des offres dans le Haut-Valais
- Politique : "Travail social lié à la santé", ancrer dans le canton de Berne (Alliance pour la santé du canton de Berne)
- Intégrer la nouvelle offre "café-récit" dans l'offre régulière
- Moderniser la structure organisationnelle du bureau administratif et de l'association, introduire une collaboration basée sur les rôles (holocratie)
- Qigong dans le parc Berne, Bienne, Berthoud, Thoun et Brigue (public et gratuit pour tous) en coopération avec la Ligue pulmonaire de Berne, la Ligue bernoise contre le cancer et Pro Senectute canton de Berne.

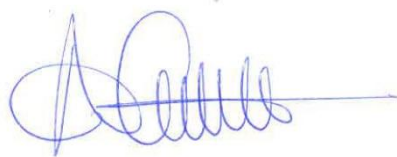
Esther Moser Höhn présente sur scène toutes les collaboratrices du secrétariat présentes avec leur fonction.

7. varia

Jonas Laager informe de l'augmentation du prix du ForumR par la Ligue suisse contre le rhumatisme à partir du 2e semestre 2025 et de l'éventuelle suppression ou transformation en format numérique du ForumR pour l'année 2027. La Ligue bernoise et haut-valaisanne contre le rhumatisme prend en charge les coûts supplémentaires d'environ 4'000 CHF pour les 2 éditions du 2e semestre sans les répercuter sur les membres. Il informe également de l'enquête menée cette année en août auprès des membres, qui a lieu tous les 5 ans, et demande une forte participation. Le président Jonas Laager remercie le comité et l'équipe pour leur précieux travail ainsi que le public pour son intérêt et sa présence. Il invite chaleureusement les personnes présentes à l'apéritif et à la conférence publique qui suivra, intitulée "Le mal de dos chronique - causes, traitement et prévention", et clôt l'assemblée.

Berne, le 30.06.2025

Pour le procès-verbal :



Anouk Grossmann
Direction des finances et de la comptabilité
Membre de la direction élargie



Jonas Laager
Président de la Ligue bernoise et haute-valaisanne contre le
rhumatisme